



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E146912

VALABLE JUSQU'AU 13/05/2025

ÉDITÉ LE 27/03/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2013

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 11/10/2023  
1 000

Raison sociale : ENVIE DE CHANGEMENT

ROCHEFONTAINE  
56500 REGUINY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC VANNES 793 987 421 RCS

Siret : 793 987 421 00021

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5405819

Assurance Responsabilité Travaux :  
GROUPAMA 107031080001

Assurance Responsabilité Civile :  
GROUPAMA 107031080001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Téléphone : 02 97 25 31 03

Portable : 06 85 74 04 41

Fax :

Site Internet : www.facebook.com/enviedechange56

E-mail : enviedechange56@gmail.com

Responsabilité légale :  
MOREAU FRANÇOIS GÉRANT

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	14/04/2021
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup>	24/02/2022
5241 PROB	Installation de chauffage solaire et ecs	18/04/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	14/04/2021
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	18/04/2024
o Chaudière bois	24/02/2022
o Poêle ou insert bois	24/02/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	14/04/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC  
2, RUE CHARLES LANSARD  
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.